

RÉÉVALUATION DE L'OURS POLAIRE

Le Comité sur les espèces en péril (CEP) des Territoires du Nord-Ouest s'est réuni les 15 et 16 avril 2021 pour évaluer la situation biologique de l'ours polaire aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). L'évaluation était basée sur ce rapport de situation approuvé. Le processus d'évaluation et les critères biologiques objectifs utilisés par le Comité sur les espèces en péril se fondent sur les connaissances autochtones et communautaires et sur les connaissances scientifiques. Pour connaître ces critères : www.nwt-species-at-risk.ca/.

Évaluation : Espèce préoccupante aux TNO

Espèce préoccupante : Espèce pouvant devenir une espèce menacée ou une espèce en voie de disparition par l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces signalées à son égard.

Motifs de l'évaluation : L'ours polaire satisfait au critère (a) de la composante des connaissances autochtones et communautaires et au critère (b) de la composante des connaissances scientifiques définissant les espèces préoccupantes.

Critère	Espèce préoccupante
Connaissances autochtones et communautaires – critère (a)	Les détenteurs de connaissances observent des changements touchant l'abondance de l'espèce, sa quantité d'habitats et leur qualité, sa mobilité ou son aire de répartition. Toutefois, ces changements ne sont pas encore suffisamment importants pour la qualifier d'espèce menacée ET les détenteurs de connaissances expriment des inquiétudes quant à l'effet négatif d'une ou de plusieurs menaces d'origine naturelle ou humaine sur l'espèce.
Connaissances scientifiques – critère (b)	L'espèce peut devenir menacée si les facteurs soupçonnés d'influencer négativement la persistance de l'espèce ne sont pas inversés ou gérés avec une efficacité démontrable.

Principaux facteurs (connaissances autochtones et communautaires) :

- Les ours polaires sont solitaires, vivent sur de vastes aires de répartition à très faibles densités et se déplacent constamment pour trouver des conditions de glace idéales et des phoques. L'abondance des ours polaires varie d'une année à l'autre et d'une région à l'autre.
- Les détenteurs de connaissances ont observé que les ours polaires ne sont plus aussi gros qu'avant, mais les changements de l'état physique à l'échelle de la population ne font pas l'objet d'un consensus. On observe que les ours polaires consomment plus souvent le

phoque entier (par opposition à sa graisse seulement), ce qui indique qu'ils font peut-être face à un stress nutritionnel.

- Les changements climatiques ont eu un effet croissant sur les ours polaires et leur habitat. On craint que les conditions climatiques n'altèrent les aires de mise bas ou ne rendent inadéquats des habitats auparavant importants, et n'influencent les conditions de vie et la reproduction des ours polaires, ainsi que la disponibilité des proies pour eux.
- Les détenteurs de connaissances pensent que les ours polaires pourraient ajuster leur aire de répartition vers le nord et vers l'extérieur des terres sur la glace de plusieurs années. Récemment, on a également observé certains ours polaires se déplacer plus à l'intérieur des terres que par le passé.
- Bien que les conditions de glace aient toujours été très variables (entre les saisons et au sein d'une même saison), les détenteurs de connaissances ont observé un déclin de la glace de plusieurs années ainsi qu'une évolution de la glace de mer de plusieurs années par rapport à la glace annuelle. Cette dernière peut offrir de meilleures conditions aux ours polaires.
- Les effets combinés des changements climatiques et de l'augmentation rapide de l'exploitation des ressources et des activités, comme l'exploration pétrolière et gazière ainsi que la circulation maritime, dans l'Arctique sont à l'origine de grandes incertitudes et inquiétudes quant aux effets cumulatifs sur les ours polaires et leur habitat.
- Malgré les inquiétudes suscitées quant aux menaces énumérées ci-dessus, les détenteurs de connaissances n'observent pas de déclin des populations d'ours polaires à l'heure actuelle et ils savent que ces animaux sont très intelligents et peuvent s'adapter aux changements climatiques.

Principaux facteurs (connaissances scientifiques) :

- Les ours polaires des TNO proviennent de quatre sous-populations partagées avec l'Alaska, le Yukon et le Nunavut. Par conséquent, il est difficile d'estimer la population d'ours polaires des TNO seulement. La meilleure estimation actuelle est d'environ 1 000 ours polaires matures, mais elle ne tient pas compte du nombre inconnu d'ours polaires de la sous-population du bassin arctique.
- La population d'ours polaires des TNO est plus susceptible de diminuer que d'augmenter au cours des trois prochaines générations d'ours polaires.
- Les observations scientifiques indiquent que depuis 1970, l'étendue et l'épaisseur de la glace de mer en été dans une grande partie de l'Arctique diminuent sous l'effet des changements climatiques. Les changements sont en cours et l'étendue de la glace de mer arctique hivernale continue de diminuer. Selon les modèles les plus récents, on prévoit que d'ici 2050, il n'y aura plus de glace dans l'Arctique au mois de septembre.

- Les pertes de glace de mer liées aux changements climatiques dans l'aire de répartition de la sous-population du sud de la mer de Beaufort sont particulièrement préoccupantes et ont été associées à une diminution de la survie et de la reproduction dans la partie de l'aire de répartition située en Alaska. La plupart des recherches sur les liens entre les changements climatiques et les ours polaires ne ciblent pas précisément les ours polaires des TNO. Toutefois, les preuves indiquent que le déclin de l'habitat sur la glace de mer se produit dans l'aire de répartition des TNO, ce qui a probablement des effets sur les ours polaires du territoire.
- Dans certaines régions, les changements des conditions de glace sont liés au déclin de l'état physique des phoques, soit la principale source de nourriture des ours polaires. Des données récentes indiquent que l'état physique des ours polaires évolue en fonction des variations des ressources alimentaires, qui sont liées aux changements saisonniers de la glace de mer.

Facteurs supplémentaires :

- Les membres des collectivités ont exprimé leurs inquiétudes quant aux effets des techniques de recherche invasives sur la santé des ours polaires. Les chasseurs et les aînés de nombreuses collectivités ont indiqué que les ours peuvent être effrayés par la façon dont on les poursuit et les immobilise avec des hélicoptères pour les étiqueter.
- L'ours polaire est également menacé par : la pollution; l'exploitation extracôtière potentielle des réserves d'hydrocarbures; l'augmentation de la circulation, du transport et des corridors de service maritimes; l'augmentation des agents pathogènes; les changements dans l'écologie alimentaire; et d'autres effets cumulatifs.

Influences positives sur l'ours polaire et son habitat :

- Les Inuvialuits gèrent leurs interactions avec les ours polaires depuis des temps immémoriaux et ont mis en place des codes de conduite, des pratiques traditionnelles et des règlements pour s'assurer que les pratiques de chasse sont durables. Le principe de précaution s'applique aux décisions liées aux quotas afin de garantir que les populations d'animaux sauvages ne seront pas touchées négativement par la chasse.
- Des ententes historiques comme l'entente de 1988 entre les Inuvialuits et les Inupiat ainsi que l'entente de 2006 entre les résidents du Kitikmeot et les Inuvialuits sur la gestion de l'ours polaire favorisent la gestion transfrontalière et l'échange de connaissances.
- En 2017, le Plan de gestion conjoint de l'ours polaire dans la région désignée des Inuvialuits a été achevé. Ce plan a été élaboré pour répondre aux exigences d'un plan de gestion en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)* et de la composante régionale de

la région désignée des Inuvialuits (Yukon et TNO) du plan de gestion national en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* du gouvernement fédéral, tout en respectant le processus de gestion conjointe prévu par la Convention définitive des Inuvialuits.

- Des plans de conservation communautaires ont été élaborés et récemment mis à jour pour les six collectivités de la région désignée des Inuvialuits. Ces plans indiquent l'habitat essentiel, les utilisations communautaires et les objectifs de conservation afin d'éclairer les futures prises de décision.
- Au cours des dernières années, les chercheurs des TNO ont exploré des techniques de recherche moins invasives, notamment les méthodes de marquage et de recapture par biopsie qui sont en cours aux TNO.

Recommandations :

- Favoriser les recherches actuelles basées sur les connaissances autochtones et communautaires qui permettent de recueillir des données à long terme sur le terrain. Ces données sont essentielles à la compréhension des variations annuelles et très utiles à l'évaluation de l'espèce.
- Continuer à optimiser la surveillance communautaire sur le terrain par un suivi systématique et consigner les données sur les variations observées (conformément au Plan de gestion conjoint de l'ours polaire dans la région désignée des Inuvialuits).
- Travailler en partenariat pour élaborer et mettre en œuvre des protocoles de circulation maritime dans le Passage du Nord-Ouest qui permettraient de réduire au minimum les perturbations pour les ours polaires.
- Travailler en partenariat pour trouver rapidement et mettre en place des outils qui permettront d'atténuer les effets des changements climatiques sur les ours polaires et de respecter les accords internationaux sur les changements climatiques au Canada et aux TNO.
- Travailler en partenariat pour garantir que l'examen du moratoire sur l'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes canadiennes se déroule comme prévu et que l'on continue de protéger les ours polaires et les phoques des effets néfastes de ce type d'exploitation.
- Effectuer des relevés de population et en publier les résultats rapidement.
- Augmenter les recherches sur les phénomènes complexes associés au changement climatique et la façon dont l'ours polaire réagit à la fonte de la glace marine.

Historique des évaluations :

- Le CEP des TNO s'est réuni en décembre 2012 et a évalué que l'ours polaire était une espèce préoccupante aux TNO en raison des inquiétudes quant aux effets à long terme des changements climatiques et d'autres menaces.
- En 2014, les ours polaires ont été inscrits sur la liste des espèces préoccupantes aux TNO en vertu de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*.
- Le Plan de gestion conjoint de l'ours polaire dans la région désignée des Inuvialuits et le Calendrier de mise en œuvre des mesures de gestion de l'ours polaire dans la région désignée des Inuvialuits ont été achevés en 2017.

Sommaire

Connaissances autochtones et communautaires	Connaissances scientifiques
Description :	
<p>Le « nannut/nannuit/chehzhii'/chehzhyyèe' » (ours polaire) est un grand mammifère qui vit sur la glace de mer et le long du littoral dans les régions circumpolaires. Il vit principalement sur la glace de mer et dans des environnements marins, mais peut habiter, se déplacer et se nourrir occasionnellement sur la terre ferme. Les Inuits chassent le « nannut/nannuit » (ours polaire) dans la région depuis des temps immémoriaux. Ils ont ainsi une connaissance considérable de la géographie, de la faune, de la météo et des conditions de glace de leur région liées à l'ours polaire.</p> <p>Très respecté, l'ours polaire constitue une espèce culturellement, spirituellement et économiquement importante pour les Inuvialuits. Il est considéré comme l'animal le plus intelligent de l'Arctique. Les Inuvialuits l'appellent souvent révérencieusement le monarque de l'Arctique. Par conséquent, ils ont une connaissance approfondie de l'ours polaire et de son habitat.</p>	<p>L'ours polaire (<i>Ursus maritimus</i> Phipps [1774]) est un grand ours particulièrement apte à chasser les mammifères marins depuis une plateforme de glace de mer. De nombreux traits physiques de l'ours polaire peuvent être considérés comme des caractéristiques d'adaptation à la chasse aux phoques arctiques. Aux fins de gestion, l'ours polaire est considéré comme un mammifère terrestre au Canada.</p>
Répartition géographique	
<p>Les ours polaires des Territoires du Nord-Ouest (TNO) vivent principalement sur la glace de mer de l'océan Arctique. De façon saisonnière, on les trouve le long du littoral des TNO et des îles de l'Arctique et on peut</p>	<p>Les ours polaires ont pour principal habitat la glace de mer. Ils sont répartis dans l'Arctique circumpolaire où se forme au moins une glace annuelle. Aux TNO, on peut trouver l'espèce dans l'océan Arctique et sur toutes</p>

occasionnellement les trouver à l'intérieur des terres dans les îles de l'Arctique et sur la côte de Beaufort.

Les ours polaires peuvent vivre sur une vaste aire de répartition à la recherche de proies et de partenaires et sont connus pour être capables de nager sur de longues distances en eau libre. Leurs parcours peuvent varier selon les conditions de l'habitat, mais ils peuvent se déplacer sur divers terrains, y compris sur de la glace très fine. S'ils en ont besoin, ou s'ils sentent de la nourriture, les ours peuvent nager sur d'énormes distances entre la glace et le rivage.

Les organismes de gestion de la faune reconnaissent quatre sous-populations (ou secteurs de gestion) d'ours polaires aux TNO : celle du sud de la mer de Beaufort, celle du nord de la mer de Beaufort, celle du détroit du Vicomte de Melville et celle du bassin arctique. Toutefois, les six collectivités inuvialuites s'entendent pour dire que les sous-populations du nord et du sud de la mer de Beaufort forment en réalité une seule et même sous-population, car les ours polaires se déplacent fréquemment entre les deux régions.

Les ours polaires sont essentiellement solitaires et vivent généralement à de très faibles densités. Ils couvrent de vastes aires de répartition et se déplacent constamment pour trouver des conditions de glace idéales et des phoques en abondance. L'endroit où l'on trouvera des ours polaires dépend en grande partie des conditions de glace de la région. Il en va de même pour l'utilisation de l'habitat et la répartition. Le type, l'épaisseur

les îles. Toutefois, sa répartition sur la partie continentale des TNO est limitée à une petite bande de la plaine côtière arctique de quelques kilomètres de large seulement (sans compter les cas de vagabondage). La répartition des ours polaires aux TNO est continue et chevauche quatre sous-populations reconnues qui, par le passé, ont également été considérées comme des secteurs de gestion : celle du sud de la mer de Beaufort, celle du nord de la mer de Beaufort, celle du détroit du Vicomte de Melville et celle du bassin arctique. Le chevauchement des déplacements et les échanges génétiques indiquent que les sous-populations ne sont pas isolées les unes des autres aux TNO, et qu'elles ne sont pas non plus entièrement contenues à l'intérieur des frontières des TNO. La sous-population du sud de la mer de Beaufort est partagée avec l'Alaska et le Yukon; celle du nord de la mer de Beaufort, de même que celle du détroit du Vicomte de Melville, avec le Nunavut; et celle du bassin arctique, entre les États de l'aire de répartition (États-Unis, Norvège, Russie, Groenland et Canada).

<p>et l'emplacement de la glace déterminent l'endroit où l'on trouve les ours. Un déclin de la glace de plusieurs années le long de la côte ouest de l'île Banks pourrait contribuer à des changements de la migration des ours polaires à cet endroit.</p> <p>Les Inuvialuits pensent que les ours ajustent leur aire de répartition vers le nord et vers l'extérieur des terres sur la glace de plusieurs années en réponse aux changements des conditions de glace et de la répartition des phoques liés aux changements climatiques. Récemment, on a également observé certains ours polaires se déplacer plus à l'intérieur des terres que par le passé. Les Inuvialuits comprennent que la taille des populations d'ours polaires est cyclique au fil du temps et que les populations de l'Amérique du Nord augmenteront et diminueront naturellement selon leur évolution ou le déplacement des ours d'une région à l'autre. Les Inuvialuits rappellent que la répartition des ours polaires doit être interprétée et analysée en fonction de la compréhension des variations saisonnières et annuelles importantes des conditions de la glace de mer et des habitudes de déplacement des ours polaires.</p>	
Biologie et comportement	
<p>L'ours polaire dépend des phoques pour sa survie plus que toute autre proie. Son alimentation se compose principalement de phoques annelés (« natchiq/nattiq ») et de phoques barbus (« ugruk/ugyuk »), qu'il chasse depuis leurs trous de respiration, dans leur tanière et lorsqu'ils se hissent sur la</p>	<p>Les femelles atteignent la maturité sexuelle entre 4 et 6 ans et ont généralement des portées de 1 ou 2 oursons tous les 3 ans environ, car les oursons restent dépendants de leur mère pendant 2 ans. La plupart des mâles se reproduisent généralement pour la première fois entre 8 et 10 ans. Les oursons</p>

<p>glace. La santé, la répartition et l'abondance des phoques sont déterminées par la glace de mer et la productivité biologique marine.</p> <p>L'ours polaire est un prédateur qui sait profiter des occasions offertes. Il a parfois été observé en train de chasser d'autres espèces, sur terre comme dans l'eau, et se nourrit souvent de baleines échouées ou d'autres carcasses. Le grand respect que les gens portent aux ours polaires s'explique en partie par la capacité de l'espèce à trouver des façons ingénieuses de s'adapter et de survivre dans des conditions très difficiles.</p> <p>Comme l'ours polaire se classe dans une catégorie spéciale, il a peu de concurrence directe de la part des autres espèces. Les renards arctiques, les loups, les carcajous, les corbeaux, les mouettes blanches et peut-être d'autres espèces profitent fort probablement de la possibilité de se nourrir des phoques tués par les ours polaires.</p> <p>Les ours polaires ont généralement deux oursons (jumeaux). Selon les sources, l'âge maximum des ours varie de 13 à 33 ans.</p> <p>Plusieurs chasseurs ont observé que les ours polaires ne sont plus aussi gros qu'avant, mais les changements de l'état physique à l'échelle de la population ne font pas l'objet d'un consensus. Toutefois, les chasseurs ont trouvé que les ours polaires consomment plus souvent le phoque entier (par opposition à sa graisse seulement), ce qui indique qu'ils font peut-être face à un stress nutritionnel.</p> <p>En général, les détenteurs de connaissances ont indiqué que l'état physique des ours polaires dans leur région est resté stable au</p>	<p>de l'année et les petits d'un 1 an présentent des taux de survie inférieurs à ceux des ours immatures (de 2 à 4 ans) et des ours matures (de 5 à 20 ans). Les ours sénescents (de 21 ans et plus) ont un taux de survie inférieur à celui des ours matures. Peu d'ours polaires vivent plus de 25 ans. L'âge moyen des parents d'une cohorte (c.-à-d. des nouveaux-nés de la population) est de 11,5 ans (IC₉₅ % : entre 9,8 et 13,6 ans). On sait que la survie et la reproduction sont influencées par les conditions de glace.</p>
--	---

<p>fil du temps, bien qu'il y ait des variations considérables d'une saison à l'autre, et même au cours d'une saison de chasse donnée.</p>	
<p>Population</p>	
<p>L'abondance des ours polaires varie d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Des études fondées sur les connaissances des Inuvialuits indiquent qu'en 2018, les sous-populations du sud de la mer de Beaufort, du nord de la mer de Beaufort et du détroit du Vicomte de Melville étaient stables, et celles du nord de la mer de Beaufort et du détroit du Vicomte de Melville pourraient même être en augmentation.</p>	<p>Toutes les estimations scientifiques de la taille des populations d'ours polaires des TNO et de leur taux démographique reposent sur des données recueillies à l'intérieur des frontières territoriales à partir de 2006, ou avant. Des estimations d'abondance plus récentes sont connues pour la sous-population du sud de la mer de Beaufort (jusqu'en 2015), mais uniquement en provenance de l'Alaska, où se trouve 78 % de l'étendue spatiale du secteur de gestion. On sait que la sous-population du sud de la mer de Beaufort en Alaska a diminué de 25 à 50 % par rapport aux niveaux d'abondance antérieurs (avant 2006), pour atteindre une moyenne de 565 ours entre 2006 et 2015. En 2015, les chiffres indiquaient une stabilité, mais pas une hausse. En supposant qu'une diminution similaire ait touché les ours canadiens de la sous-population du sud de la mer de Beaufort, qui partagent des conditions écologiques similaires, y compris la pression de la chasse, on pourrait maintenant s'attendre à ce qu'environ 160 ours en moyenne vivent dans les eaux territoriales des TNO ou sur la terre ferme du Yukon et des TNO à l'ouest du 133^e méridien. Toutes les autres estimations de la taille des sous-populations sont désuètes. Toutefois, si l'on suppose qu'aucun changement n'est survenu dans la taille de la sous-population</p>

	<p>du nord de la mer de Beaufort depuis son dernier dénombrement (2006) et de la sous-population du détroit du Vicomte de Melville depuis sa dernière estimation publiée (1992), tout en notant que 30 % des ours du détroit du Vicomte de Melville ont été capturés au Nunavut au moment de l'échantillonnage, on peut calculer ce qui pourrait être un nombre approximatif actuel d'ours aux TNO :</p> <p>1 583 ours de tous âges (fourchette de 1 519 à 1 685), ou 989 ours matures (fourchette de 949 à 1 053). Il faut toutefois prendre cette estimation avec des pincettes, car on suppose une stabilité à long terme pour la majorité de la population des TNO alors que l'on sait que la sous-population du sud de la mer de Beaufort a diminué au cours des trois dernières générations d'ours polaires. L'estimation est également large en ce sens qu'on n'y retire aucun des ours du nord de la mer de Beaufort qui devraient être attribués au Nunavut plutôt qu'aux TNO (c.-à-d. les ours vivant dans le sud-est du golfe Amundsen ou dans le détroit de Dolphin-et-Union). Cela dit, elle ne tient pas compte des ours du bassin arctique qui pourraient résider dans les limites territoriales des TNO, à n'importe quelle période de l'année.</p> <p>D'autres formules peuvent être utilisées pour estimer la taille totale de la population des TNO, en utilisant les mêmes ensembles de données et documents accessibles, ainsi que les mêmes hypothèses, notamment l'absence de déclin des sous-populations situées à l'extérieur du sud de la mer de Beaufort au cours des trois dernières générations. Les différences d'estimations proviennent de la manière dont le déclin de</p>
--	---

	<p>la sous-population du sud de la mer de Beaufort pourrait être incorporé dans les extrapolations. Parmi ces autres méthodes plus compliquées, l'une donne lieu à une estimation de 992 ours matures aux TNO, avec une fourchette de 897 à 1 085 ours qui dépend du fait que le dernier déclin de la sous-population totale du sud de la mer de Beaufort était de 50 % ou de 25 %, respectivement. En revanche, une autre approche donne lieu à une estimation plus prudente de 889 ours matures (estimation ponctuelle seulement).</p> <p>Indépendamment de la façon dont la taille des populations des TNO est calculée, la prépondérance de la preuve, à la rédaction, indique que les TNO n'abritent actuellement pas plus et probablement moins de 1 000 ours polaires matures à l'intérieur de leurs frontières territoriales, à n'importe quelle période de l'année.</p> <p>Pour les ours polaires de la sous-population du sud de la mer de Beaufort, les récentes pertes de glace de mer liées aux changements climatiques ont été associées à une diminution de la survie et de la reproduction, et il semble que les ours polaires de cette région répondent aux changements par des modifications de leur régime alimentaire. Aucune recherche sur les changements climatiques et les ours polaires n'a ciblé spécifiquement les ours des TNO, car toutes les sous-populations chevauchent d'autres régions et sont partagées entre celles-ci (les ours capturés en Alaska se déplacent vers les TNO et y vivent). Selon les preuves, des déclin sont susceptibles de</p>
--	--

	<p>toucher l'ensemble des ours polaires présents en abondance dans le sud de la mer de Beaufort, d'après les tendances sur leur état physique et leur reproduction. Les données sur l'état physique et la reproduction de toutes les autres sous-populations d'ours polaires se trouvant aux TNO ont récemment été classées comme inconnues. Étant donné qu'aucune estimation récente de la population n'est disponible pour les ours polaires des TNO et que les probabilités de modélisation de la persistance sont fortement influencées par la taille de la population de départ, il n'est pas possible de faire de projections quantitatives de la population pour le moment. Bien que les projections concernant la glace de mer soient claires, il est difficile d'indexer le nombre d'ours polaires aux tendances de la glace (les ours polaires peuvent persister et persistent dans des régions où il n'y a pas de glace l'été). Néanmoins, l'étendue mensuelle de la glace de mer dans l'Arctique a maintenant diminué de près de 10 % par décennie depuis 1979 (septembre 2020 étant le deuxième mois le plus bas depuis que l'on tient des registres). En outre, des preuves solides indiquent que les phoques annelés (<i>Pusa hispida</i>) – soit la ressource alimentaire essentielle des ours polaires du golfe Amundsen (sous-population du nord de la mer de Beaufort) – ont connu un déclin soutenu (de 1992 à 2019) de leur état physique (une diminution d'environ 30 % de la profondeur de la graisse chez les femelles adultes) qui ne s'est pas inversé.</p> <p>Compte tenu du déclin lié aux conditions de glace changeantes survenu au moins au</p>
--	--

	<p>cours des deux dernières générations d'ours polaires de la sous-population du sud de la mer de Beaufort et du déclin continu de l'état physique des phoques annelés du nord de la mer de Beaufort, il est prudent de conclure que la population globale d'ours polaires des TNO est plus susceptible de diminuer et de ne pas augmenter au cours des trois prochaines générations d'ours polaires, c'est-à-dire jusqu'en 2050. L'ampleur de ce déclin potentiel reste toutefois inconnue.</p>
Habitat	
<p>L'habitat essentiel des ours polaires est la glace de mer, d'où ils chassent les phoques annelés et les phoques barbus. Le type, l'épaisseur et l'emplacement de la glace déterminent l'endroit où l'on trouve les ours. Les habitats idéaux pour la chasse aux phoques sont les crêtes de pression, les chenaux libres et la jeune glace ou la glace annuelle. Si les conditions de glace ne sont pas propices à la chasse aux phoques, les ours polaires se déplacent là où ils peuvent trouver des phoques ou d'autres sources de nourriture. Jusqu'à récemment, et malgré les variations annuelles, nombre de ces caractéristiques ont influencé l'emplacement des aires de mise bas des ours polaires et des phoques, ainsi que la répartition et les déplacements de ces deux animaux.</p> <p>Les conditions variables de la glace de mer ont une incidence sur la population et la répartition des phoques et, ultimement, sur le comportement, l'état physique et la répartition des ours – bien que les relations</p>	<p>L'habitat des ours polaires est étroitement lié aux attributs physiques de la glace de mer (type et répartition) ainsi qu'à la densité, à la répartition et à la multiplication des phoques dépendant de la glace, notamment les phoques annelés et leurs petits. Les ours polaires de la côte continentale de la mer de Beaufort (TNO-Yukon-Alaska) vivent dans ce qu'on appelle une zone de glace de mer divergente : la glace est généralement transportée par les courants vers le large (et fond loin du rivage pendant l'été). Par opposition, le nord de la mer de Beaufort est de nature convergente : le mouvement de la glace favorise la convergence et la dérive de la glace vers le rivage, vers l'ouest, tout au long de l'année. Les conditions de glace dans le détroit du Vicomte de Melville présentent des caractéristiques spécifiques au nord de l'archipel arctique canadien, notamment des étendues de glace de plusieurs années (glace qui ne se reforme pas chaque hiver). Les conditions de glace dans chacune des sous-</p>

<p>entre ces facteurs soient complexes. La glace de mer dynamique est influencée par le vent, les courants et, depuis plusieurs décennies, par les changements climatiques. Depuis les années 1980, les Inuvialuits observent de plus en plus les effets croissants des changements climatiques sur la météo, l'état de la mer, la glace de mer et la neige. De nombreux changements touchant la glace de mer associés aux changements climatiques sont observés, comme les changements du moment de l'englacement et de la fonte, de l'épaisseur et de la structure de la glace, ainsi que des conditions de neige. On craint que les conditions climatiques (mouvement des vagues, érosion et un manque d'accumulation de neige en raison des eaux libres) n'altèrent les aires de mise bas ou ne rendent inadéquats des habitats auparavant importants. Les gens ont remarqué un déclin de la glace de plusieurs années depuis la fin des années 1980 et l'attribuent aux changements climatiques et aux activités accrues dans les eaux arctiques. Avec la disparition de la glace, les ours polaires adaptent leur aire de répartition et leurs déplacements en raison de la hausse des eaux libres. La glace annuelle se forme pendant les mois d'hiver, et il reste un peu de glace solide (de plusieurs années) dans l'Extrême-Arctique. Les détenteurs de connaissances confirment que la glace de mer change, mais soulignent que les conditions de glace ont toujours été très variables et que ce sont les conditions de la glace annuelle qui auront le plus d'influence sur les conditions de vie et la reproduction</p>	<p>populations sont différentes, ce qui se traduit par des prévisions variables des effets des changements climatiques sur les tendances de l'habitat des ours polaires dans chaque région.</p> <p>Les observations scientifiques indiquent une diminution générale, depuis 1970, de l'étendue et de l'épaisseur de la glace de mer en été dans une grande partie de l'Arctique. Cette tendance est liée aux changements climatiques. Les changements sont en cours, et l'étendue de la glace de mer arctique hivernale continue de diminuer. Selon les modèles les plus récents, on prévoit que d'ici 2050, il n'y aura quasiment plus de glace dans l'Arctique au mois de septembre. La réduction des concentrations de glace (mesurées en tant que concentrations minimales de glace en été) dans la mer de Beaufort (sous-populations d'ours polaires du sud de la mer de Beaufort et du nord de la mer de Beaufort) revêt une importance particulière pour la situation des ours polaires aux TNO. Pour la première fois depuis le début des observations, cette mer était sans glace (couverture inférieure à 15 %) à la mi-septembre 2012 au sud et à l'est du cap Prince Alfred, sur l'île Banks. Ce phénomène s'est largement répété en 2016, en 2019 et en 2020. Des changements se produisent également dans le détroit du Vicomte de Melville et dans le bassin arctique. Toutefois, les changements touchant l'habitat préféré des ours polaires sont moins prononcés dans ces eaux que dans celles du sud et du nord de la mer de Beaufort.</p>
--	---

<p>des ours polaires, ainsi que sur la disponibilité des proies pour eux.</p> <p>En général, les ours polaires préfèrent rester sur la glace de mer plutôt que sur la terre ferme, mais ils reviennent sur le rivage pour se retirer dans leur tanière. Les femelles en gestation (et occasionnellement les autres femelles et les mâles) recherchent la neige profonde pour faire leur tanière le long des rives du littoral, à l'intérieur des terres dans des ravins ou des dépressions, et parfois sur la glace de mer, afin d'y passer l'hiver.</p>	
Menaces et facteurs limitatifs	
<p>Les changements climatiques causent ou aggravent les principales menaces qui pèsent sur les ours polaires et leur habitat aux TNO, soit les changements de l'habitat sur la glace de mer, les possibilités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières en mer, et l'augmentation de la circulation maritime. Les effets combinés des changements climatiques et de l'augmentation rapide de l'exploitation des ressources et des activités dans l'Arctique sont à l'origine de grandes incertitudes et inquiétudes quant aux effets cumulatifs sur les ours polaires et leur habitat.</p> <p>Depuis les années 1980, les Inuvialuits observent de plus en plus les effets croissants des changements climatiques sur la météo, l'état de la mer, la glace de mer et la neige. La glace disparaît beaucoup plus tôt et gèle plus tard. Il n'y a plus de glace de plusieurs années dans le sud de la mer de Beaufort, le long des côtes du Yukon et des TNO, ni dans le golfe Amundsen, au large</p>	<p>Les changements climatiques sont susceptibles d'influencer, directement ou indirectement, les menaces et les facteurs limitatifs énumérés ci-dessous. L'ours polaire est un prédateur marin de premier plan, adapté à un régime carnivore, qui recherche de la nourriture sur une plateforme de glace de mer et qui dépend fortement du réseau trophique marin, en particulier des phoques vivant sur la glace et de leurs petits. Le principal facteur limitatif touchant la répartition des ours polaires et leur nombre aux TNO est probablement la disponibilité, l'accessibilité et l'abondance des phoques annelés et d'autres mammifères marins. La mortalité causée directement par l'humain (presque exclusivement due à la chasse) est également un facteur limitatif. Cependant, le nombre d'ours morts à cause de la chasse et de l'abattage pour des raisons de défense de la vie et de la propriété n'est pas élevé et a toujours été inférieur au quota autorisé ces 30 dernières années dans les sous-</p>

<p>des côtes d'Ulukhaktok. Parmi les autres changements, on compte le réchauffement des températures hivernales, la diminution du nombre d'icebergs, l'amincissement de la glace de mer en hiver, l'augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes d'automne, l'augmentation du temps chaud et la baisse des niveaux d'eau en été, les orages d'été sans précédent, la fonte du pergélisol, les coulées de boue et l'érosion des sols. Certains chasseurs ont observé un changement de direction des vents dominants, ce qui a une incidence (pouvant être positive ou négative) sur les conditions de glace. L'amincissement de la glace et l'augmentation de son mouvement ont entraîné une diminution du nombre et de la taille des crêtes de pression – une partie clé de la glace à partir de laquelle les ours chassent les phoques.</p> <p>Ces changements environnementaux peuvent affecter la santé des ours polaires (inaccessibilité de la nourriture), modifier leur aire de répartition et leur migration, et miner leurs capacités d'adaptation. Bien que les ours polaires soient habiles pour chasser et se nourrir sur la terre ferme, leur population diminuera probablement avant qu'ils ne parviennent à s'adapter suffisamment à de nouvelles aires de répartition.</p> <p>Les phoques, principales proies des ours polaires, sont également touchés par les changements climatiques. Ceux-ci se répercutent sur la disponibilité des habitats et de la nourriture, et leurs effets sur les phoques sont susceptibles d'être ressentis</p>	<p>populations des TNO. La reproduction des ours est limitée par leur état physique, qui est à son tour lié à la disponibilité de la nourriture (en particulier celle des principales proies comme les phoques annelés) et donc, aux conditions de la glace de mer. Des données récentes indiquent clairement que l'état physique des ours polaires (teneur en lipides des tissus adipeux) évolue en fonction des variations des ressources alimentaires, qui sont liées aux changements saisonniers de la glace de mer, en particulier au début de la débâcle. Cependant, la variation des ratios d'isotopes stables, des régimes alimentaires et de la largeur des niches écologiques indique que les ours polaires peuvent rechercher de la nourriture en s'adaptant selon la disponibilité, l'accessibilité et la répartition des ressources.</p> <p>Bien que les menaces causées par la disponibilité changeante des ressources alimentaires pour les ours polaires des TNO demeurent largement inconnues, il semble exister de plus grands risques pour les ours polaires de la mer de Beaufort, où il a été démontré que, sous les effets des changements connus des conditions de glace, l'état physique des phoques annelés se détériore de façon soutenue (golfe Amundsen).</p> <p>Parmi les autres menaces dont on ignore l'ampleur et qui pèsent sur les ours polaires, on compte la pollution, l'augmentation de la circulation maritime et des bris de glace de mer associés, la production d'énergie (p. ex., le forage pétrolier et gazier, ainsi que l'exploitation minière et de carrières), le</p>
---	---

<p>par les ours polaires. Si les ours polaires ne peuvent pas chasser les phoques en raison des changements de la glace de mer, il pourrait leur être difficile de s'adapter à la chasse d'autres proies.</p> <p>Les possibilités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières en mer s'accompagnent d'un risque de pollution et de perturbation des eaux. Les conséquences d'un déversement ou d'une éruption sont considérées comme potentiellement catastrophiques pour la vie dans l'Arctique. Les phoques et les ours polaires peuvent également être perturbés par les explosions sismiques et les activités industrielles près du rivage, ce qui pourrait avoir une incidence sur leurs déplacements et leur migration.</p> <p>L'ouverture du passage du Nord-Ouest à la circulation maritime est considérée comme pouvant constituer l'une des menaces les plus graves pour l'habitat des ours polaires : elle pourrait empêcher les chenaux libres de regeler correctement et contribuer au déclin de la glace de plusieurs années. Le bruit des navires pourrait perturber la communication et les fonctions sociales des ours polaires et des phoques, notamment la migration et les déplacements.</p> <p>Les autres menaces sont les techniques de recherche invasives et les changements de comportement causés par les perturbations ou le stress nutritionnel. La pollution et la contamination sont de plus en plus fréquemment observées, notamment sous la forme de plastiques marins.</p>	<p>transport et les corridors de services maritimes, l'augmentation de la présence d'agents pathogènes et des changements dans l'écologie alimentaire qui influencent l'exposition aux contaminants, ainsi que l'accumulation des contaminants environnementaux (principalement des organochlorés) dans les tissus des ours polaires. Une menace future possible provient de l'exploitation extracôtière potentielle des réserves d'hydrocarbures.</p>
---	--

Influences positives	
<p>Les Inuvialuits gèrent leurs interactions avec les ours polaires depuis des générations et ont mis en place des codes de conduite, des pratiques traditionnelles et des règlements pour s'assurer que les pratiques de chasse sont durables. Le principe de précaution s'applique aux décisions liées aux quotas afin de garantir que les populations d'animaux sauvages ne seront pas touchées négativement par la chasse.</p> <p>La Convention définitive des Inuvialuits (CDI) a introduit un régime de gestion de la faune qui a établi la primauté de la conservation et de la préservation de la faune dans la région désignée des Inuvialuits, et a fait des Inuvialuits des partenaires dans les questions liées à la gestion de la faune dans l'Arctique de l'Ouest.</p> <p>Une gestion collaborative est entreprise par l'intermédiaire de comités de chasseurs et de trappeurs, ainsi qu'avec les autorités de gestion, d'autres groupes autochtones et des biologistes. Des ententes historiques comme l'entente de 1988 entre les Inuvialuits et les Inupiats ainsi que l'entente de 2006 entre les résidents du Kitikmeot et les Inuvialuits sur la gestion de l'ours polaire favorisent la gestion transfrontalière et l'échange de connaissances.</p> <p>En 2017, le Plan de gestion conjoint de l'ours polaire dans la région désignée des Inuvialuits a été achevé. Ce plan a été élaboré pour répondre aux exigences d'un</p>	<p>Les influences positives sur le nombre d'ours polaires ces dernières années découlent en grande partie de la gestion coordonnée des populations partagées avec les régions adjacentes. Des ententes d'un utilisateur à un autre ont été signées entre les Inuvialuits (qui ont le droit exclusif de chasser les ours polaires aux TNO), les Inupiats en Alaska et les Inuits au Nunavut. Les niveaux de chasse actuels sont inférieurs à ceux autorisés par les quotas, ce qui est susceptible de réduire les effets de la chasse sur la multiplication des ours polaires. La CDI fournit une structure juridique pour la conservation et la gestion de la population d'ours polaires aux TNO. L'ours polaire étant une espèce sentinelle reconnue internationalement, des accords visant à assurer la conservation de sa population existent de l'échelle régionale à l'échelle internationale. De plus, l'ours polaire est considéré comme une espèce en péril en vertu des lois chez nos voisins les États-Unis, à l'échelle nationale au Canada et aux TNO. Des mesures de conservation sont également requises pour l'espèce.</p>

<p>plan de gestion en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril (TNO)</i> et de la composante régionale de la région désignée des Inuvialuits (Yukon et TNO) du plan de gestion national en vertu de la <i>Loi sur les espèces en péril</i> du gouvernement fédéral, tout en respectant le processus de gestion conjointe prévu par la CDI.</p> <p>Des plans de conservation communautaires ont été élaborés et récemment mis à jour pour les six collectivités de la région désignée des Inuvialuits. Ces plans indiquent l'habitat essentiel, les utilisations communautaires et les objectifs de conservation afin d'éclairer les futures prises de décision.</p> <p>Les TNO et le Nunavut comptent un certain nombre d'aires protégées (terrestres et marines) et d'aires de conservation dans l'aire de répartition des ours polaires. En 2016, Pêches et Océans Canada a désigné la zone d'Anguniaqvia niqiqyuam comme une aire protégée marine de la baie Darnley. Cette zone a été désignée comme étant hautement productive pour une variété d'espèces, notamment l'omble chevalier, le béluga, l'ours polaire, le phoque annelé et divers oiseaux.</p> <p>Certains Inuvialuits pensent que les changements de la glace de mer (passage de la glace de plusieurs années à la glace annuelle) peuvent offrir de meilleures conditions pour la chasse aux phoques et ainsi profiter aux ours polaires. D'autres ont remarqué que l'englacement tardif et la fonte précoce de la glace de mer ont également entraîné une diminution de la pression de la chasse, car les conditions de</p>	
--	--

glace dangereuses et infranchissables limitent le champ d'action des chasseurs.	
--	--